



Prix Ville ACTIVE de demain

DEFINITION

Le prix LA VILLE ACTIVE DE DEMAIN récompense la commune qui par sa vision prospective, sa gestion dans la durée et son innovation permettra demain à sa population de pratiquer en toute liberté grâce à des infrastructures adaptées et accessibles à tous les publics, connues, animées et attractives.

CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DE CE PRIX

- La définition et le suivi d'indicateurs de l'activité physique et sportive et de la mobilité douce.
- L'identification des freins matériels, environnementaux, culturels.
- L'identification des besoins, en termes d'activité physique, de votre population et des différents groupes cibles qui la constituent.
- La mise en place d'actions cohérentes et complémentaires dans le cadre d'un plan / d'une stratégie / d'une politique globale.

DOTATION

Remise d'un chèque de 2000€ TTC pour l'acquisition de matériels sportifs ou le financement d'une action d'animation ou de promotion de l'activité physique et sportive

REMISE DU PRIX

Le Président de la FIFAS remettra le prix Ville ACTIVE DE DEMAIN sur le Salon des Maires et des Collectivités Locales, qui se déroulera à Paris du 25 au 27 Novembre 2014.

JURY COMPOSÉ D'EXPERTS DE LA THÉMATIQUE

Sponsorisé par :